

FICHE DE POSTE SEI 5-7

PROFESSEUR RESSOURCE DE L'ADAPTATION SCOLAIRE ET DU HANDICAP (ASH)

| | |
|----------------------------------|---|
| Type d'emploi | Professeur ressource (toutes options) |
| Établissement | Rectorat Paris |
| Nature du poste | ITSP |
| Intitulé du poste | Professeur ressource de l'ASH |
| Qualification demandée | CAPPEI ou équivalent |
| Organisation du temps de travail | Temps plein. |
| Lieux d'exercice | L'ensemble de l'académie |
| Autorité hiérarchique | IEN Conseiller technique ASH du Recteur de l'académie de Paris. |

DESCRIPTION DES MISSIONS :

Les professeurs ressource de l'Académie de Paris interviennent auprès des différents publics pour améliorer l'accessibilité pédagogique à destination des élèves en situation de handicap reconnus par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) et plus largement des élèves à besoins éducatifs particuliers. Ils ont un rôle pédagogique d'accompagnement et de conseil auprès des enseignants.

Principales missions :

- **Observer, analyser, conseiller**

- Observation in situ pour comprendre le fonctionnement de l'élève, mettre en apparence les points d'appui et les obstacles, évaluer ses besoins.
- Aide à l'accessibilité pédagogique au service de l'inclusion.
- Aide à la préparation des équipes éducatives et des équipes de suivi de scolarisation.
- Evaluation complémentaire de la situation à la demande de la MDPH.

- **Former**

- Intervention dans la formation initiale et continue : PAF, FIL, MIN, journées académiques, formation initiale des directeurs, INESPE, DAFOR...
- Formations organisées par la DAFOR notamment pour les AESH.
- Formations dans les écoles et établissements du second degré.

- **Contribuer**

- Participation aux équipes éducatives et aux équipes de suivi de scolarisation.
- Suivi sur plusieurs années et anticipation des transitions de la vie scolaire.
- Organisation de l'accompagnement des élèves.

- **Participer**

- Commissions de recrutement des professeurs ressources et des AESH.
- Equipe pluridisciplinaire d'orientation à la MDPH.
- Retour des élèves vers le public : préparation des aménagements pédagogiques, passation des examens éventuels.

PROFIL DE COMPETENCES :

Principales compétences/connaissances à détenir :

- Connaissance des troubles (en lien avec l'option demandée) et des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé.
- Capacité à travailler en équipe et en partenariat.
- Capacité à adapter les démarches pédagogiques et éducatives : adaptation du langage, mise en place de stratégies pédagogiques spécifiques, prise en compte permanente du comportement de l'élève

CANDIDATURE :

Les professeurs intéressés voudront bien adresser un dossier de candidature composé :

- d'une lettre de motivation dans laquelle seront précisés les éléments du parcours professionnel et les dynamiques dans lesquelles les professeurs s'engageront sur ce poste ;
- d'un curriculum-vitae ;
- d'une fiche de candidature remplie

CONTACTS :

Les candidatures seront adressées :

- A la division des personnels enseignants du 1^{er} degré public : mvt1degre@ac-paris.fr
- Au service de l'école inclusive, l'ien de l'ASH3, ce.ienash3@ac-paris.fr